



UNAF

Fédération Française de Football / Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

SECTION REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

JO 14.03.74 / N° W712000291

Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02

Siren/Siret N°495 062 374 000 14

Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701

unaf.bourgogne.franchecomte@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE du samedi 20 juillet 2019 à ARC-LES-GRAY

PV N°4-2018/2019

❖ Membres présents

MME Pascale SALMON, Membre représentant les arbitres féminins,
M. Laurent BOLLET, Président,
M. Stéphane BONARDOT, Président Délégué,
M. Thierry THIOURT, 2ème Vice-président, Président de l'UNAF 21,
M. Gérard GEORGES, Secrétaire Général,
M. Thierry GRODET, Trésorier adjoint, Président de l'UNAF 89,
M. Guillaume COULON, Membre,
M. Emmanuel DURAND, Membre, Co-président de l'UNAF 71 (Secteur Saône),
M. Christophe GIANCATARINA, Président de l'UNAF 25-90,
M. Mohamed CHAKAFI, Vice-président de l'UNAF 70,

❖ Membres excusés

M. Régis CHAMPET, 1er Vice Président, Co-président de l'UNAF 71 (Secteur Loire),
M. Alain SCARAMAZZA, Trésorier,
M. Gwenaël MARTIN, Secrétaire adjoint,
M. Maxim PLAT, Délégué juridique de Section Régional,
M. Sébastien NICOLET, Membre,
M. Aurélien GERAULT, Membre représentant les jeunes arbitres,
M. Mostafa TARBOUNI, Membre, Président de l'UNAF 58,
M. Malik ZELFA KALAA, Président de l'UNAF 70,
M. Benoît MORELIERE, Chargé de mission,
M. Léo BOURGIN, Membre.
M. Roger PERRAULT, Membre,
M. Aurélien CHATON, Membre.
M. Léo BOURGIN, Membre,
M. Benjamin AUROUSSEAU, Membre,
M. Pierrick KAJDAN, Membre.

❖ Invités présents

M. Thomas BIZEUL, UNAF Nationale,
M. Bernard CARRE, Membre du Conseil d'administration de la LBFC, représentant M. Daniel FONTENIAUD,
M. Philippe PRUDHON, Président du District de Haute Saône,
M. Gérard CLAUDE, Vice-président de l'AEF BFC.

❖ Invités excusés

M. Patrice RICHARD, Directeur régional et départemental de la DRJSCS,
M. Daniel FONTENIAUD, représenté par M. Bernard CARRE,
M. Thierry WANIART, Président du Pôle technique de la LBFC,
M. Clément TURPIN, ETRA,
M. Laurent KLIMCZAK, Président de la CRA.

❖ Adhérents excusés

MM. Gaëtan MORDIER et M. Georges ZENUCH (vérificateurs aux comptes), Michel MONNIN, Michel BESLE, Mehdi TALLI, Patrick LECLERC, Ylmaç TANSU, Sylvain MAZZOLA, Jérôme SAUNIER.

❖ **Adhérents présents**

MM. Gilles DUTHU, Nicolas DUJARDIN, Brahim ES SBITI, Emmanuel GAUTHIER, Emmanuel GAUDIN, Jérémy LEBLANC, Joël ROCHERIEUX, Yannick DESGRANGES, Mathieu BRUOT, Sébastien LAMURE, Hicham NAJI, Nicolas COULLAUD, Salim BENBOURICHE.

❖ **Mot d'accueil et intervention des personnalités invitées**

Laurent BOLLET, Président de la section régionale de l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté tient à remercier chaleureusement l'ensemble des adhérents et des personnalités présents à cette assemblée générale statutaire, dont la date est décalée par rapport aux habitudes, notamment pour tenir compte de l'emploi du temps chargé des uns et des autres. Avant de donner la parole aux différents intervenants, Laurent BOLLET adresse des remerciements particuliers et chaleureux à :

- Mohamed CHAKAFI, Vice-président de l'UNAF 70 et à Hicham NAJI, adhérent de l'UNAF70, pour la parfaite organisation de cette assemblée générale,
- Serge TOULOT, Maire d'Arc-lès-Gray, pour son accueil fort sympathique sur le territoire de sa commune,
- Philippe PRUDHON, Président du district de football de Haute-Saône, pour le soutien sans faille qu'il apporte à l'UNAF70 depuis sa création,
- Bernard CARRE, représentant Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue de Bourgogne – Franche-Comté de Football, fidèle adhérent à l'UNAF,
- Thomas BIZEUL, Président de l'UNAF Bretagne, représentant le Comité directeur national de l'UNAF.

Mohamed CHAKAFI, Vice-président de l'UNAF 70, tient, à son tour, à remercier l'ensemble des participants pour leur présence ce jour à Arc-lès-Gray ; il présente les excuses de Malik ZELFA-KALAA, absent pour raisons personnelles. Mohamed CHAKAFI remercie très sincèrement Serge TOULOT, Maire d'Arc-lès-Gray pour la mise à disposition des installations communales, et Philippe PRUDHON, Président du district de Haute-Saône et adhérent de l'UNAF70, très actif lors de l'agression subie par Morgan DUFILS.

Serge TOULOT, Maire d'Arc-lès-Gray, remercie l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté d'avoir choisi Arc-lès-Gray pour tenir son assemblée générale. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants sur cette terre de sport qu'est sa commune, dont l'équipe de football a, en son temps, joué à un niveau national. Il souhaite de bons travaux aux participants, en renouvelant son soutien à l'ensemble des arbitres qui assurent une mission particulièrement difficile.

Philippe PRUDHON, Président du district de Haute-Saône, remercie l'assemblée générale d'avoir choisi la Haute-Saône pour sa réunion. Il remercie l'ensemble des arbitres pour leur investissement dans une mission qui devient de plus en plus difficile à exercer, avec des dossiers disciplinaires ouverts au niveau départemental concernant des rencontres de niveaux U11 et U13, au cours desquelles des parents en sont venus aux mains...

Philippe PRUDHON insiste pour que les sanctions prononcées soient à la hauteur de faits, ceci afin de protéger toute forme d'autorité et de se séparer des éléments perturbateurs. Il insiste de même sur l'engagement des élus, lesquels, dans le district de Haute-Saône, sont souvent présents sur les terrains pour veiller au bon déroulement des rencontres.

Philippe PRUDHON insiste sur la nécessité d'assurer la formation, en continu, tant des arbitres que des éducateurs, afin que les rencontres se déroulent dans le meilleur des esprits sportifs.

Gérard CLAUDE, Vice-président de l'AEF BFC, remercie l'UNAF de son invitation à assister à cette assemblée générale qui démontre, une fois de plus, la vitalité des associations d'arbitres. Il insiste sur l'intérêt des démarches communes à mener entre arbitres et éducateurs, notamment au regard de leur statut respectif.

Gérard CLAUDE souhaite, à toutes et à tous, une très bonne assemblée générale.

Bernard CARRE, membre du Conseil d'administration de la Ligue de Bourgogne – Franche-Comté de Football, présente les excuses de Daniel FONTENIAUD, Président de la ligue, retenu par des obligations personnelles. Il remercie l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté pour son invitation et c'est avec plaisir qu'il assiste aux travaux en présence d'adhérents aux côtés desquels il se trouvait, il y a peu, à Evian, lors du congrès national de l'UNAF.

Bernard CARRE profite de son intervention pour faire part aux arbitres d'un point de vigilance à ne pas oublier : s'assurer que la personne qui, physiquement, est présente sur le banc de touche, au titre d'éducateur, correspond bien à la personne dont la licence est indiquée sur la feuille de match informatique. La commission statuts et règlements a été, cette saison 2018-2019, confrontée, à plusieurs reprises, à des incohérences sur ce point.

La saison à venir devra être l'occasion de prêter une attention particulière à ce sujet.

❖ **Approbation du PV N°3 2017/2018, AG du 6 juillet 2018**

Le PV n°3-2017/2018 relatif à l'assemblée générale du 6 juillet 2018, qui s'est déroulée à DIJON, est proposé à l'adoption de l'assemblée générale de ce jour. Ce procès verbal ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ Rapport moral du Président Laurent BOLLET

« Monsieur le Maire, Monsieur le Président du district, Monsieur le représentant du Président de la Ligue, Monsieur le représentant le Comité directeur national de l'UNAF, chers adhérents, chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue à Arc-lès-Gray qui accueille notre assemblée générale. Je tiens à remercier tous ceux qui ont rendu possible cette journée en Haute-Saône ; je pense, en particulier, à Malik ZELFA KALAA, Président de l'UNAF70, excusé ce jour pour des raisons personnelle, et à Mohamed CHAKAFI, Vice-président de l'UNAF70 ou encore Hicham NAJI, « local de l'étape ». L'UNAF Bourgogne – Franche-Comté est heureuse de tenir cette réunion sur le territoire de l'ancienne région Franche-Comté.

La saison 2018/2019 a été très satisfaisante à bien des égards et c'est pour moi et pour le comité directeur un plaisir de rappeler pourquoi.

Pourtant ce beau tableau a été terni par des incidents graves avec des voies de fait et des agressions sur des arbitres. Plusieurs dossiers ont dû être ouverts malheureusement par l'UNAF afin de venir en aide à plusieurs collègues :

- Turkut KAPLANBABA (71) ;
- Emmanuel MERCIER (58) ;
- Charles SANGOUARD (71), ex arbitre adhérent ;
- Malik ZELFA KALAA (70) ;
- Morgan DUFILS (70) ;
- Roland FREVILLE (25).

A ceux-ci doivent s'ajouter les divers incidents qui ont émaillé de trop nombreuses rencontres.

Le rapport du délégué juridique abordera également le sujet.

Je dois également souligner l'intervention de la section régionale en soutien des sections départementales pour des initiatives auprès des services de Jeunesse & Sports concernant des déclarations de matches à risques (en Côte d'Or et en Saône-et-Loire notamment).

Sans s'éterniser sur ce délicat sujet qui devrait être néant, j'en viens naturellement à l'actualité qui nous a amené à signer la seconde convention pour mieux protéger les arbitres.

C'était hier à Besançon où, avec à mes côtés Stéphane BONARDOT, j'ai signé la convention avec Mme le Procureur général près la Cour d'appel de Besançon, Mme Agnès Cordier. Convention validée préalablement par tous les procureurs du ressort, soit 5 magistrats, qui ont apposé leur signature sur le document.

Après Dijon voici quatre ans, c'est une grande avancée. Et je tiens à remercier vivement Madame le Procureur pour sa totale implication avec la volonté de soutenir les arbitres, délégués d'une mission de service public.

Il me faut signaler ici les suites données au courrier que l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté a adressé à Madame le Garde des Sceaux, voilà deux ans bientôt, présentant nos griefs quant à la gestion des dossiers par le Parquet de Sens ; j'ai été entendu sur ce sujet il y a peu. Il nous reste à attendre les suites.

Au registre des points positifs de cette saison, il faut impérativement et en bonne place faire figurer les bonnes relations avec la LBFC, que nous remercions pour les échanges toujours constructifs, de même que l'ETRA ; elles nous ont permis de renouveler la réunion UNAF - LBFC - CRA au cours de laquelle nous avons pu aborder en toute transparence les difficultés des arbitres ou les problèmes divers rencontrés par les uns ou les autres et parfois par des catégories entières.

Notre travail a porté ses fruits grâce à une écoute attentive de nos interlocuteurs. Nous sommes ainsi heureux de souligner les avancées suivantes :

- Mutualisation des kilomètres pour les catégories R1, R2, R3 entraînant, de fait, la disparition de la limite de 60 kilomètres qui s'appliquait depuis de nombreuses saisons aux arbitres assistants ;
- Homogénéisation du « Carton blanc » sur tout le territoire de la ligue et des districts qui le mettent en œuvre, pour toutes les compétitions, à l'exception du futsal et de celles disputées à effectif réduit, avec un retour aux motifs originels de cette sanction à la fois préventive et dissuasive.

L'UNAF Bourgogne – Franche-Comté a aussi poursuivi assidûment l'une de ses missions, à savoir assister et soutenir les arbitres lors des auditions.

Pour 2019-2020, la section régionale UNAF étudie, notamment, la possibilité de dispenser la formation PSC1 pour les arbitres. Le volontariat pourrait être le point de départ avant d'envisager, pourquoi pas, une action en concertation avec la LBFCF.

Naturellement, nous soutiendrons toujours et encore les actions des sections départementales. Et il faut souligner la très bonne santé de ces sections et notamment de la dernière, l'UNAF70, devenue l'association représentative des arbitres sur son territoire. Ainsi que la création de l'UNAF25/90 pour permettre à ceux qui n'adhèrent à aucune association de le faire et d'être protégés.

L'UNAF régionale a été fortement présente lors du Congrès national qui s'est déroulé à Evian, à l'Ascension ; bravo à la section régionale AURA pour la parfaite organisation de ce évènement, auquel plus de 40 burgo-comtois ont activement pris part.

Seul petite ombre au tableau : l'absence de notre section régionale au Challenge Petit 2019, que nous n'avons pu communiquer que tardivement aux organisateurs...

Je laisserai le soin à Thomas BIZEUL de parler des actions au niveau national et auxquelles j'ai essayé d'apporter ma contribution.

Je vous renouvelle mes remerciements à toutes et à tous, au Comité directeur de la section régionale pour son travail et aux sections départementales pour l'action en profondeur qui est réalisée et qui nous permet cette année de battre le record des adhésions avec près de 630 adhésions.

Nous pouvons donner un coup de sifflet d'honneur aux responsables de la boutique gérée par l'UNAF21 avec un travail essentiel au service des arbitres. Ils se sont déplacés à plusieurs regroupements d'arbitres en BFC et la boutique connaît un réel succès.

De même que notre service Habillement avec un travail colossal de Gérard GEORGES. Un grand merci à lui. Et des remerciements enfin à Yann LAROCLETTE, community manager du Facebook et de l'Instagram et le gestionnaire du site.

Très bel été à toutes et à tous !

Vive le football ; vive l'arbitrage ; vive les arbitres burgo-comtois ; vive l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté ».

❖ **Adoption du rapport moral du Président Laurent BOLLET**

Le rapport moral du Président Laurent BOLLET est proposé à l'adoption de l'assemblée générale. Ce rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ **Adhésions 2018/2019**

- UNAF 21	: 146
- UNAF 58	: 75
- UNAF 70	: 46
- UNAF 71	: 240
- UNAF 89	: 122

TOTAL : **629**

❖ **Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel**

Thierry GRODET, trésorier-adjoint, présente le rapport financier concernant les exercices 2017/2018 et 2018/2019, ainsi que le détail du budget prévisionnel pour la saison 2019-2020.

Après la présentation, Thierry GRODET a apporté une réponse aux questions de détail posées par l'assemblée.

❖ **Rapport du vérificateur aux comptes**

Thierry GRODET, trésorier-adjoint, fait lecture à l'assemblée générale, du rapport des vérificateurs aux comptes, qui proposent à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier pour les comptes des exercices 2017/2018 et 2018/2019 de l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté.

❖ **Adoption du rapport financier et du budget prévisionnel**

Le rapport financier et le budget prévisionnel proposé par le trésorier sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

❖ **Rapport d'activité du délégué juridique**

Laurent BOLLET, Président de l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté, fait lecture du rapport d'activité du délégué juridique régional, Maxim PLAT, excusé ce matin car il assiste un arbitre du district de Saône-et-Loire, agressé il y a quelques semaines, lors de l'audition convoquée par la Commission de discipline.

« Mesdames, Messieurs, Chers collègues, Chers amis,

Les mauvaises nouvelles, puisqu'il faut bien commencer par l'actualité récente, sont l'agression de Cédric BRANGER, le 19 mai 2019, qui conduisent Maxim PLAT à l'assister ce jour devant la commission de discipline du District de Saône et Loire. Il faut souligner que ce sont bien 5 jours d'ITT qui lui ont été prescrits par le médecin qui l'a examiné !

Ça et là, de trop nombreux collègues sont encore l'objet d'insultes, de menaces verbales et tous ordres et l'un d'entre eux s'est même fait mordre le doigt. A quand la prochaine étape !?

S'agissant des décisions judiciaires, et donc des jugements de condamnation, elles sont particulièrement satisfaisantes, tant pour les sanctions prononcées que pour la publicité qui en a été faite.

Cela a concerné notre collègue Morgan DUFILS le 26 mars dernier à VESOUL, qui a écopé de 6 mois d'emprisonnement ferme, tandis qu'il se voyait allouer 1500€ de DI outre 1000€ à l'UNAF. Un reportage vidéo de France 3 BFC a été fort apprécié, avec la participation de Malik ZELFA KALAA.

La semaine d'avant, et pour des outrages, le même tribunal correctionnel avait prononcé une condamnation et avait accordé des dommages et intérêts à Malik ZELFA KALLA, dans son rôle de victime, cette fois-ci.

Plus tôt dans la saison s'était déroulé l'audience concernant Charly SANGOUARD, qui avait été menacé de mort et quasiment lynché comme assistant lors d'un match à Chalon/Saône. Là aussi, la justice a fait son œuvre et c'est bien l'UNAF qui a permis cet accompagnement de notre collègue mais aussi la traduction du fautif jusqu'à l'audience.

S'agissant maintenant des affaires à l'exécution, il faut surtout s'armer de patience...

Je vous rappelle, que l'UNAF assure la défense juridique de ses adhérents, dès qu'un arbitre a subi un contact physique de violence au cours de sa mission, quelque soit son degré d'atteinte : c'est-à-dire les violences volontaires (autrefois appelées coups et blessures) avec ou sans ITT, mais également d'autres actes plus graves.

Mais nous intervenons également pour les arbitres qui sont menacés de mort ou menacés de subir un délit. Par exemple : « je vais te casser le gueule, je vais brûler ta voiture, ta maison, on va te choper au lycée, etc. ».

Pour ces infractions, les arbitres bénéficient des dispositions de la loi du 23 octobre 2006, dite 'Loi Lamour' qui se retrouvent à l'article L.223-2 du code du sport.

Je vous rappelle toutefois que le cheminement doit être le suivant :

- 1. arrêt du match,*
- 2. appel des forces de l'ordre en cas d'agression physique,*
- 3. recueil des coordonnées des témoins,*
- 4. coup de fil au DJD ou DJR voire au président de l'UNAF départementale,*
- 5. certificat médical si besoin le soir ou le lendemain matin,*
- 6. rapport le soir même, puis relecture par un membre UNAF extérieur,*
- 7. plainte (si elle n'a pas été prise par les forces de l'ordre appelées sur place)*

Merci de votre attention. »

❖ Intervention de Thomas BIZEUL, représentant l'UNAF Nationale

« Depuis l'ouverture de cette assemblée générale, je veux vous dire « Bravo ! » pour cet esprit collectif et ces échanges constructifs qui enrichissent les débats et qui seront le fil conducteur de mon intervention.

Avant d'évoquer les informations nationales, je veux vous remercier très chaleureusement pour l'accueil et remercier plus particulièrement votre Président Laurent BOLLET qui, je peux vous l'assurer, ne manque jamais une occasion pour nous parler de la BFC, à Paris ou ailleurs !

Merci à la Section Départementale Haute-Saône qui nous accueille. Avec 15% de progression des adhésions en BFC, bravo aux SD et à la SR pour le travail de terrain et merci aux fidèles unafistes.

L'unité, le collectif, l'équipe, le club, la fidélité...des mots qui peuvent se résumer au mot ENSEMBLE.

« Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin »... La promotion de l'arbitrage, la défense et le soutien des arbitres s'inscrivent dans le temps long au-delà des femmes et des hommes qui ont fait de belles choses pour les arbitres et les familles unafistes. L'Homme est de passage quand l'institution UNAF, elle, perdurera avec ses valeurs. A cet instant, j'ai une pensée pour celles et ceux qui ont donné à l'UNAF et qui nous ont quittés au cours de la saison 2018/2019 avec une pensée particulière pour notre Président Ruthénois Bernard.

L'UNAF repose sur 4 piliers solides :

- 1- **Le juridique** : A travers le travail des délégués juridiques en SD et SR sous la houlette du délégué juridique national Geoffrey LUZINSKY, les arbitres peuvent compter sur un maillage de proximité pour conseiller et réconforter nos collègues agressés. Le CDN, par ailleurs, salue la signature de la convention hier à Besançon.*
- 2- **La solidarité** : Avec Laurent BOLLET au pilotage de cette commission nationale, l'UNAF est là pour les bons mais aussi dans les moments plus difficiles. L'UNAF n'abandonne pas ses unafistes.*
- 3- **L'unité** : Le CDN rappelle l'impérative nécessité de travailler main dans la main avec les instances, nos collègues de l'AEF et en voyant ce matin la présence des invités, c'est un signal fort et motivant.*
- 4- **La convivialité** : l'UNAF est le grand club des arbitres qui est le ciment qui unit les passionnés de l'arbitrage. Manifestations locales, régionales ou nationales...il est indispensable de faire vivre ces temps de rencontre et de partage. J'en profite au passage pour rappeler le 54ème congrès qui se déroulera du 21 au 23 mai 2020 en Bretagne sur le thème « l'arbitrage : un tremplin vers des réussites ! ».*

Sur les actions 2018/2019 menée par le CDN :

- Formations décentralisées : trésoriers et secrétaires sous la houlette de Pascal FOIRET et Charles RIVENEZ ;*
- Séminaires des présidents SD/SR au siège de la FFF à Paris ;*

- Challenge TEREYGEOL à Troyes ;;
- Congrès à Evian sous la houlette du Président André DELIEUTRAZ
- Rencontre UNAF-CFA-DTA pour amplifier le travail de fidélisation ;
- Aides aux jeunes arbitres pour venir au congrès (100 € par SD pour 1 JA).

Mais aussi, cette semaine la rencontre de notre Président Jean-Jacques DEMAREZ avec la LFA et son Président Marc DEBARBAT. Le bilan de cet entretien est encourageant. Porter les attentes des arbitres et des jeunes arbitres est en travail de longue haleine.

L'UNAF a aussi passé un nouveau cap sur les partenariats afin d'offrir des services aux unafistes mais aussi développer de nouvelles ressources financières :

- SIGNALBIP (270 € au lieu de 449 €) ;
- DELTA CE (site internet + application téléphone) ;
- Centres de vacances ;
- INTERSPORT France (5000 € sur TEREYGEOL, 10 000€ annuel).

Des partenariats pour les arbitres unafistes mais aussi aux familles unafistes.

Sur le volet communication, nous avons développé la Newsletter avec Jérôme LANIER et Geoffrey LUZINSKY et maintenu le bulletin d'information de l'UNAF sous la plume de Laurent BOLLET. Le FACEBOOK est un relais d'information utilisé qui se développe passant de 600 likers à 2539 likers ce jour soit 4 fois plus. Un audit sur la communication se fera prochainement afin d'accentuer la visibilité de l'UNAF et la promotion des actions et valeurs de l'UNAF.

Pour cette nouvelle saison 2019/2020, MAGIC est ré-ouvert et Laurent CZWODZINSKI rappelle l'importance du respect des fiches navettes pour faciliter le travail du trésorier Charles RIVENEZ et du trésorier payeur Jean-Pierre ZAMO. La tendance montre un engouement à ré adhérer avec de l'avance par rapport à l'année dernière.

Enfin l'UNAF rentre dans sa dernière année du mandat. Les SD et les SR devront anticiper les élections afin de pouvoir être en phase avec le planning de l'élection nationale. D'ici là, la réforme des statuts avance et nous serons attentif aux propositions du groupe de travail dont fait partie notre collègue Stéphane BONARDOT lors du conseil national d'octobre et l'assemblée générale d'hiver.

L'UNAF n'est rien sans les femmes et les hommes, sans les jeunes et les moins jeunes qui s'y engagent avec abnégation et convictions. Le CDN tient à vous remercier pour votre engagement au quotidien pour aider les arbitres et faire rayonner l'UNAF : l'association représentative des arbitres.

Avant de conclure, voici quelques mots d'Henri FORD :

« **Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite !** », et ce matin ces 3 étapes sont réunies au sein de l'UNAF Bourgogne Franche Comté.

Encore merci pour votre accueil.

Merci pour votre engagement et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions. »

❖ **Intégration de membre coopté**

Christophe GIANCATARINA, Président de l'UNAF 25-90 (Section départementale nouvellement créée) intègre le Comité de Direction de l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté.

❖ **Questions diverses**

Obligations médicales imposées aux arbitres :

Question : L'assemblée générale interroge les responsables et personnalités présents sur la lourdeur et la complexité des examens médicaux imposés aux arbitres dans le cadre de l'obtention de leur licence, examens beaucoup plus rigoureux que ceux demandés aux joueurs.

Réponse : Bernard CARRE apporte une première précision : les examens médicaux diffèrent entre joueurs et arbitres car la responsabilité en cas de souci est différente : le club pour les joueurs, la FFF (des ligues et ses districts) pour les arbitres. La FFF souhaite ne faire courir aucun risque aux officiels, d'où des examens poussés.

Bernard CARRE, Thomas BIZEUL et Laurent BOLLET indiquent ensuite que nous devons tous nous féliciter du sérieux de ces examens dont la volonté première est de garantir la bonne santé des officiels.

L'UNAF nationale est intervenue auprès de la FFF, de la LFA et des commissions compétentes pour permettre aux arbitres d'étaler dans le temps la réalisation des examens ; c'est ce qui a conduit au délai de 3 ans notamment pour les examens cardiaques.

L'UNAF, à quelque niveau que ce soit, assurera un suivi précis de ce dossier.

❖ **Remise des médailles**

Régionales 2018

- Mostafa **TARBOUNI** (au titre SR)
- Armando **RIBEIRO PINTO** (UNAF 71)
- Emmanuel **GAUTHIER** (UNAF 71)
- Pascale **SALMON** (UNAF 89)
- Brahim **ES SBITI** (UNAF 21)

Régionales 2019

- Nicolas **DUJARDIN** (UNAF 21)
- Christophe **GIANCATARINA** (au titre SR)
- Malik **ZELFA KALAA** (au titre SR)
- Nicolas **FLECHE** (UNAF 71)
- Alexandra **COLLIN** (UNAF 71)
- Olivier **THOMAS** (UNAF 89)

Nationales 2018

- Mehdi **TALLI** (Or)
- Emmanuel **DURAND** (Argent)

Nationales 2019

- Laurent **KLIMCZAK** (Or)
- Thierry **GRODET** (Argent)
- Michel **BESLE** (Bronze)
- Sébastien **LAMURE** (Bronze)
- Pascale **MEUNIER** (Bronze)
- André **THOMAS** (Bronze)

❖ **Clôture de l'assemblée générale**

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent BOLLET procède à la clôture de l'assemblée générale de la section régionale et invite tous les présents à partager le verre de l'amitié.

Le Président,

Laurent BOLLET.

Le Président Délégué,

Stéphane BONARDOT.

Le Secrétaire général,

Gérard GEORGES.